



PRIMERO®

HERBICIDE



HERBICIDE SYSTÉMIQUE POUR LE DÉSHERBAGE DE POST-LEVÉE DU MAÏS

- Formulation OD haut de gamme
- Substance active de base des programmes de désherbage de post-levée du maïs
- Souplesse d'utilisation

MODE D' ACTION :

PRIMERO® est composé de nicosulfuron, herbicide appartenant à la familles des sulfonylurées (HRAC 2). Il est absorbé principalement par voie foliaire puis est véhiculé par systémie ascendante et descendante. Il inhibe l'acétolactate synthase, enzyme indispensable a la synthèse des acides aminés (Leucine, isoleucine et valine). Le nicosulfuron est particulièrement efficace en conditions poussantes des adventices, dans ces conditions il va bloquer leur développement et provoquer dans un premier temps un rougissement des nervures, un jaunissement des feuilles, et une nécroses des apex, avant de conduire à leur destruction totale.

N° AMM :
2130063

COMPOSITION :
40 g/L Nicosulfuron - OD

FAMILLE CHIMIQUE :
Sulfonylurée (HRAC 2)

MODE D'ACTION :
Inhibition l'acétolactate synthase

DRE :
6 h

CLASSEMENT :
Attention, GHS09 - H410

HOMOLOGATIONS :
Maïs fourrage et grain

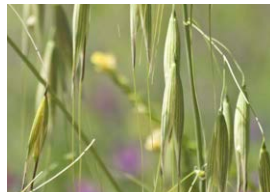
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT

SPECTRE D'EFFICACITÉ

Sétaires



Folle avoine



Panic pied de coq



Amaranthe réfléchie



Mouron des oiseaux



Le nicosulfuron est parfaitement reconnu pour son efficacité accrue sur graminées (en l'absence de situation de résistance aux ALS) et son compléments d'efficacité sur dicotylédones.

DICOTYLÉDONES

Amarante	Green	Matricaire	Light Green	Renouées des oiseaux	Yellow
Arroche étalée	Red	Mercuriale	Light Green	Renouées faux-liseron	Yellow
Capselle	Green	Morelle noire	Yellow	Renouées persicaire	Light Green
Chénopode	Light Green	Mouron des oiseaux	Green	Séneçon	Light Green
Fumeterre	Light Green	Moutarde	Light Green	Véroniques	Light Green
Gaillet gratteron	Light Green	Ortie brûlante	Light Green	Véroniques	Light Green
Lamier pourpre	Light Green	Pensée	Light Green		

GRAMINÉES

Chiendent	Light Green	Pâturin	Light Green	Efficacité > 95%	Dark Green
Digitaire sanguine	Light Green	Ray-grass	Dark Green *		
Folle avoine	Green	Sétaïres	Dark Green	65 % < Efficacité % < 85%	Yellow
Agrostis	Light Green	Vulpin	Dark Green *	Efficacité < 65%	Red
Panic pied de coq	Green			* : hors situation de resistance avérée aux ALS	

PRIMERO®, LE NICOSULFURON DE FORMULATION HAUT DE GAMME

La formulation OD de PRIMERO®, composée d'une matrice d'adjuvants, assure une utilisation optimale du nicosulfuron :

Lors de la préparation de la bouillie :

- Absence de mousse persistante
- Excellente mise en suspension
- Absence de sédimentation dans la cuve du pulvérisateur

Au champ :

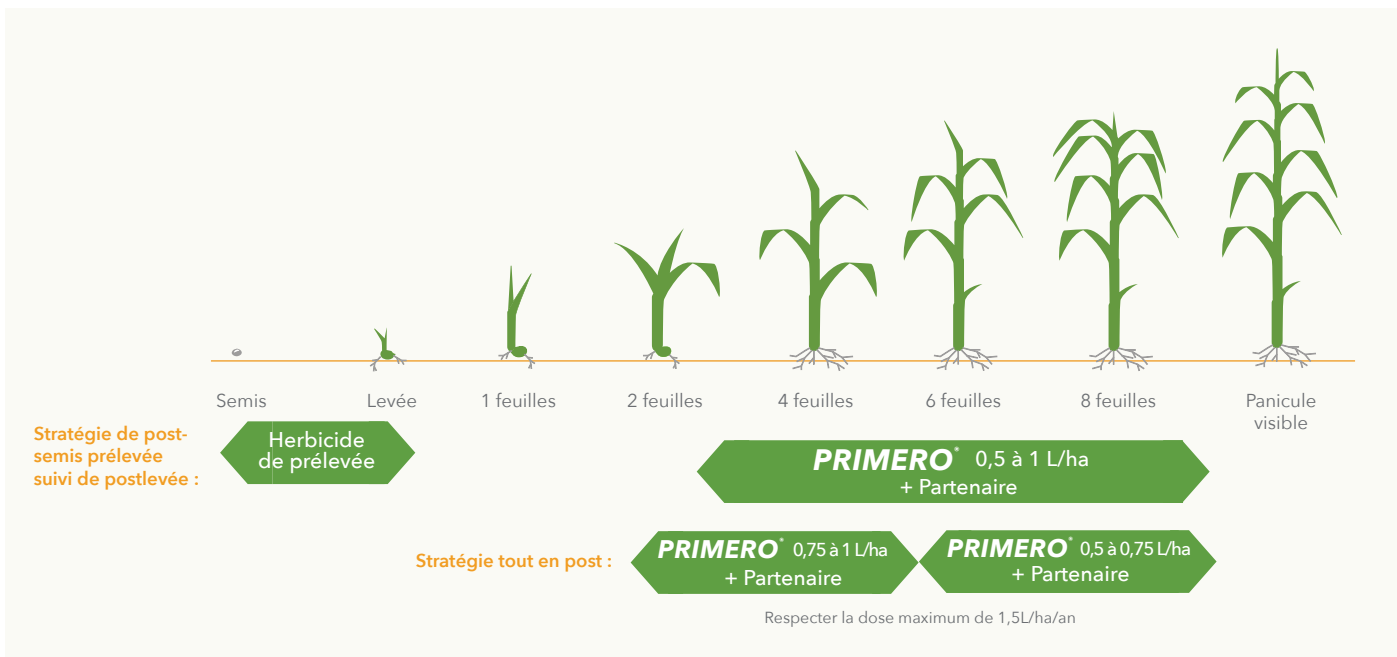
- Absorption optimisée de la matière active par les adventices
- Efficacité renforcée

Au stockage :

- Stabilité parfaite



POSITIONNEMENT TECHNIQUE



RECOMMANDATIONS D'UTILISATIONS:

Afin d'optimiser et sécuriser les utilisations de PRIMERO[®] :

- Appliquer sur des adventices jeunes (1 à 4 feuilles) en conditions poussantes
- Appliquer pendant des périodes où l'humidité est suffisante (>70%) et en dehors des périodes de forte chaleurs
- Ne pas appliquer sur une culture en situation de stress (stress thermique, hydrique, ...)
- Pour les utilisations sur maïs semences se référer à votre semencier afin de s'assurer de la sélectivité

TABLEAU DES USAGES ET DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

N° AMM :

2130063

Composition :

40 g/L Nicosulfuron

Formulation :

OD

Famille Chimique :

Sulfonylurée

Groupe HRAC :

2

DRE

6h

Classement:

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Attention, SGH09



Usage	Cultures	Dose	Nb app	Stades d'applications	DAR (j)	ZNT aqua (m)	DVP (m)
Maïs*Désherbage	Maïs	1,5 L/ha	1 (Fractionnable)	BBCH max 19	F	20	5

SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité en bordure des points d'eau

SPe 3 : Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

PRIMERO[®] AMM N°2130063. Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Détenteur de l'AMM : ROTAM AGROCHEMICAL EUROPE LTD, Hamilton House, Mabledon Place London WC1H 9BB, Royaume-Uni. Responsable de la mise en marché : ALBAUGH TKI D.O.O. Grajski trg 21, SI-2327 Race, Slovénie »